



Nantes, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

**Programme opérationnel régional du Fonds européen pour le développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE) 2014-2020**

**Synthèse de l'évaluation**

**Accès à un niveau de qualification ou à une qualification supplémentaire des publics (bacheliers et étudiants des filières technologiques et professionnelles, demandeurs d'emploi et apprentis)**

**POUR INFORMATION**

## Contexte

Conformément aux plans pluriannuels d'évaluation FEDER-FSE et FEADER, la Région des Pays de la Loire s'est engagée dans un plan d'évaluations d'impact visant à analyser la pertinence et la cohérence des modalités d'intervention des fonds européens sur le territoire ligérien, ainsi que les évolutions possibles ou souhaitables pour la programmation 2021/2027.

Pour le FSE, il s'agit également de mesurer son rôle dans la conception et la conduite des politiques mises en place par l'Autorité de gestion.

Dans la version du 4 juin 2019 (date du CRS), le plan mutualisé porte sur 12 évaluations dont quatre au titre du FSE.

Chaque thématique d'intervention des fonds européens fait ainsi l'objet d'une analyse approfondie, menée par un Cabinet indépendant ou un Groupement de Cabinets sur une durée de 9 à 12 mois. Dans une optique de simplification et d'optimisation des moyens, un accord-cadre a été passé portant sur trois lots.

Le lot 2 portant sur le FSE est mono-attributaire. Le Groupement EDATER-AMNYOS a été chargé de l'exécution des travaux d'évaluations prévus, au travers de marchés subséquents.

Deux premières évaluations ont été menées au cours des années 2019 et 2020, clôturées par le Comité de pilotage final du 25 septembre 2020 et présentées au CRS du 19 novembre 2020.

Elles portaient sur :

Consultation écrite du CRS du 1<sup>er</sup> au 22 décembre 2021 – FEDER-FSE Région 2014-2020 – Evaluation FSE sur la qualification

**L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE**

- D'une part, l'impact du programme sur la validation du projet de parcours d'insertion professionnelle (OS 7.4),
- Et d'autre part, l'impact du programme sur la professionnalisation des acteurs de l'orientation (OS 7.5).

**La troisième évaluation**, portant sur la qualification des publics s'est déroulée sur une période d'un an (démarrage en juin 2020) et a été **clôturée par le Comité de pilotage du 3 juin 2021**.

Les conclusions et préconisations pourront donc nourrir l'écriture du programme régional FEDER/FSE+ (volet FSE) 2021/2027.

## Synthèse

### Evaluation d'impact du programme opérationnel FEDER/FSE 2014/2020 sur l'accès à un niveau de qualification ou à une qualification supplémentaire des publics (*bacheliers et étudiants des filières technologiques et professionnelles, demandeurs d'emploi et apprentis*) – Objectifs spécifiques 7.1, 7.2 et 7.3

Trois dispositifs ont été visés par ces objectifs spécifiques dotés de 66,7 M€ de FSE mobilisés pour augmenter le niveau de qualification des publics visés, soit pour permettre une meilleure insertion dans une filière d'activité économique, soit pour intégrer le marché du travail dans de bonnes conditions.

Les dispositifs concernés ont été conduits de manière juxtaposée sur la durée de la programmation 2014/2020. Ils ont été construits de manière distincte et ont mobilisé des acteurs souvent différents. Ils visaient à répondre à trois objectifs stratégiques, à savoir :

- OS7.1 : poursuite dans l'enseignement supérieur des bacheliers technologiques et professionnels ;
- OS7.2 : réussite dans l'enseignement supérieur des étudiants boursiers ou issus des bacs technologiques et professionnels
- OS7.3 : augmentation du taux d'obtention d'une qualification pour les chômeurs et les jeunes apprentis à faible niveau de qualification (*égale ou supérieur à IV – CITE 1 à 4*) ou ayant une qualification inadaptée à leur projet professionnel.

Il s'agit des actions :

- D'une part, portées par la Région concernant le **dispositif « Je me Qualifie » (JMQ – 750 sessions de formation)** pour 45,6 M€ de FSE au travers deux opérations sur l'OS 7.3, et le plus conséquent de la maquette totale consacrée au FSE (75,7 % de la maquette totale de l'axe 7).
- Et d'autre part, portée par des acteurs extérieurs (Universités ligériennes et une Fédération professionnelle d'Etablissements agricoles) concernant **l'accès et la réussite dans l'Enseignement supérieur** pour 1,97 M€ de FSE au travers 5 projets issus

de l'appel à projets AILES et AILES+ de la Région porté par la Direction de la Recherche et de l'Enseignement supérieur de la Région sur les OS 7.1 et 7.2, mais aussi concernant **36 Centres de formation des apprentis ligériens (CFA)** également identifiés sur l'OS 7.3 pour 19,12 M€ de FSE.

Pour répondre aux questions évaluatives, les outils d'investigation suivants ont été déployés par les consultants :

- Une analyse documentaire ;
- Un **bilan physico financier** reprenant les réalisations et leurs résultats, **arrêté en date du 30 novembre 2020** et couvrant la période 2014-2020 ;
- 79 entretiens avec les acteurs mobilisés dans les trois dispositifs visés par l'évaluation ;
- Quatre enquêtes par questionnaire réalisées auprès des bénéficiaires des actions (demandeurs d'emploi, bacheliers et étudiants).

Il est à noter que concernant les **apprentis**, l'enquête a été organisée dans une logique **d'approfondissements qualitatifs** ciblés sur certaines actions spécifiques mises en œuvre par les CFA bénéficiaires paraissant les plus structurantes pour la sécurisation des parcours des apprentis et / ou innovantes. Ces approfondissements ont pris la forme **d'entretiens téléphoniques avec des apprentis et entreprises** concernés par ces actions et fléchés par les CFA bénéficiaires.

Ces outils d'investigation ont été complétés par la mise en place de trois ateliers composés d'acteurs internes et externes autour du **parcours d'inclusion active**, fil rouge du prochain programme régional FSE+ dont les **leviers d'actions sont l'orientation, la formation et l'emploi**.

Compte-tenu de la situation sanitaire, les ateliers ont été remplacés par des contributions écrites des participants envisagés.

**En termes de résultats**, il a été mis en exergue la pertinence, la cohérence, l'efficacité et la plus-value du FSE pour les acteurs et les bénéficiaires, sur tous les dispositifs, malgré quelques spécificités. Il faut toutefois nuancer et préciser que la pertinence a été difficilement appréciable au regard des territoires.

Ainsi, il a été observé de manière transversale aux trois OS, un développement et une progression des parcours (réussite aux examens, maintien dans un parcours de qualification, insertion professionnelle, etc...), une amélioration de la qualité des projets et une montée en compétences des équipes introduites par les exigences de gestion du FSE. Celui-ci a également permis de clarifier ou de renforcer la pertinence des rôles entre acteurs du territoire.

Enfin, la plus-value du FSE est particulièrement marquée sur le dispositif JMQ (effet volume) L'effet levier est particulièrement mis en évidence dans le cadre d'actions innovantes portées par les CFA et les structures d'enseignement supérieur.

**Les préconisations post 2020**, à la suite des ateliers/contributions écrites, ont permis de définir des changements attendus dans le cadre de l'accompagnement des publics les plus éloignés des parcours de qualification et de définir la valeur ajoutée du FSE+ pour favoriser **l'orientation active des publics et leur intégration dans un parcours de formation visant l'emploi**.

Il est précisé que ces préconisations doivent s'inscrire dans des contextes législatifs nationaux et stratégiques régionaux (*Loi ORE, et Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, Loi de 2019 pour une école de confiance, la stratégie régionale emploi formation orientation professionnelle-SREFOP, le plan régional de l'orientation tout au long de la vie, ainsi le plan régional d'investissement dans les compétences-PRIC partagé entre l'Etat et la Région*).

Ainsi l'atelier autour de **l'entrepreneuriat et la reprise d'entreprise**, forme d'accès à l'emploi la moins valorisée, a mis en exergue la nécessaire visibilité des outils d'accompagnement, le renforcement de la sensibilisation par les enseignants et maîtres de stages/apprentissage, la généralisation des formations certifiantes à l'entrepreneuriat et l'instauration de levier pour l'accès aux crédits bancaires.

Les nouveaux enjeux de la Région vont porter sur l'orientation. Celle-ci est susceptible d'être un axe majeur du FSE+ lors de la prochaine programmation. Dans ce cadre, un atelier spécifique a été dédié à cette thématique en insistant sur la **notion d'orientation tout au long de la vie** et ce, dans l'optique d'un meilleur accès à la qualification et un emploi et dans un contexte où les publics ne s'appuieront pas forcément sur le service public régional d'orientation.

Cet atelier a fait ressortir le besoin de poursuite de développement d'actions innovantes de découverte, de promotion et de connaissance des métiers et des formations au travers par exemple, des campagnes de communication, des techniques de réalité virtuelle (ex. : *serious games*), des visites et immersions dans les entreprises et centres de formation, des témoignages salariés/anciens apprenants.

Cela doit s'accompagner d'un renforcement de la structuration interne des établissements de formation pour mieux accompagner les publics (professionnels dédiés, consolidation des connaissances des équipes sur les métiers, les formations, les certifications notamment).

Il s'agit en outre, de poursuivre la structuration du système d'acteurs de l'orientation via l'interconnaissance des offres de service sur un territoire.

Enfin il s'agira pour la Région de poursuivre le **soutien aux formations pré-qualifiantes et qualifiantes** notamment en direction des publics les plus fragilisés. Les travaux du troisième atelier complètent les conclusions de la 1ère évaluation (OS4) portant sur les dispositifs compétences clés ou en direction des personnes sous-main de justice.

Ainsi, on retrouve le nécessaire partenariat avec Pôle Emploi pour le repérage des besoins et des publics ou le développement de nouvelles approches pour un effet volume tout en levant les freins périphériques.

Il s'agit également de renforcer la lisibilité de l'offre de formation sur le territoire ligérien et permettre la mobilisation de cette offre selon le parcours de la personne.

Les actions de terrain en matière de découverte des métiers devront être encouragées (cf. atelier 2) en lien avec les organismes de formation ainsi que le développement d'actions partenariales en particulier en matière d'ingénierie des parcours.

La synthèse de cette évaluation est disponible sur le [volet Europe du site internet de la Région des Pays de la Loire](#).